

# Les Béatitudes reconnaissent la gravité des délits de certains anciens membres

► Le 30 novembre s'ouvre à Rodez le procès de l'ancien Frère Pierre-Étienne accusé de pédophilie. ► Ce procès et deux enquêtes télévisées ont contraint la communauté à « un processus de clarification et d'assainissement ».

« La communauté entend assumer toutes ses responsabilités devant l'étalement public de ces délits. » C'est par un long communiqué de presse, signé par le commissaire pontifical des Béatitudes, le dominicain Henry Doneaud, et son conseil général, que la communauté a réagi aux révélations de ces graves dérives. Un communiqué envoyé mardi soir, au lendemain de la diffusion sur Canal + d'une seconde enquête, après celle diffusée le 19 octobre sur France 3, qui revient sur les dérives de trois membres des Béatitudes, à des postes importants.

À commencer par Pierre-Étienne Albert. Cet ancien frère, proche du fondateur Ephraïm, fut longtemps le chantre dans la communauté. « Une première plainte pour pédophilie avait été déposée contre lui en 2003, devant le tribunal d'Avanches et fut classée sans suite », rappelle le communiqué.

L'ancien frère, résidant à Bonnacombe (Aveyron), s'est ensuite accusé lui-même, en 2008, de nombreux actes pédophiles commis dans les années 1980-1990 : son procès s'ouvrira le 30 novembre devant le tribunal correctionnel de Rodez. Mais sans attendre le procès, « la communauté reconnaît que des actes très graves ont été commis, par lesquels des enfants et adolescents ont été irrémédiablement blessés ». Cette reconnaissance s'accompagne de l'expression par la communauté, à l'égard des victimes et de leur famille, de « sa douleur, son regret et sa honte ». Des délits également dénoncés dans un livre à paraître aujourd'hui (1) qui rapporte le douloureux témoignage de Solweig Ely. Avec

## Des délits dénoncés dans un livre à paraître aujourd'hui.

ses parents, elle avait passé l'année 1989-1990 dans la communauté de Mortain où résidait cet ancien frère.

Le communiqué revient ensuite sur Ephraïm, Gérard Croissant dans le civil, qui, profitant de son « prestige de fondateur » pour justifier de « graves entorses à la morale évangélique », a manqué « à son devoir d'état en matière sexuelle, en particulier avec des sœurs »

des Béatitudes, ce qui a entraîné plusieurs d'entre elles à en partir. Le communiqué précise qu'« un cas concerne même une jeune fille mineure » et, plus grave, que « ces justifications erronées d'actes délictueux ont pu faire école dans le cercle de ses proches ». Certes, ces faits n'ont jamais fait l'objet de plainte mais ils ont « trop longtemps été gardés secrets dans un petit cercle ». Certes, Ephraïm a renoncé depuis 1996 à toute participation au gouvernement de la communauté et, depuis 2008, il n'est plus membre de la communauté et a été relevé de son ministère diaconal. Mais dans les Landes, il continue de donner des sessions, à propos desquelles la communauté émet « les plus extrêmes réserves ».

Quant à Philippe Madre, beau-frère d'Ephraïm et modérateur général de 1985 à 1992, à la suite de plaintes déposées contre lui, il a été « déclaré coupable de faits moralement graves » et relevé, lui aussi, de son ministère diaconal depuis mai 2010. Une sentence confirmée en janvier dernier par le tribunal ecclésiastique d'appel de Rodez (lire *La Croix* du 30 mai) et qui amène la communauté à demander également « pardon aux personnes qui ont eu à subir de sa part des comportements abusifs dans l'exercice de l'autorité et de l'accompagnement spirituel ».

Reste à savoir pourquoi ces graves délits ont été tus si longtemps. Pour Pierre-Étienne Albert, en 2008, les dirigeants des Béatitudes de l'époque furent placés « en garde à vue sans que cela débouche sur aucune mise en examen ». Ces anciens responsables comparaitront d'ailleurs comme témoins lors de l'audience du 30 novembre. Si des défaillances s'avéraient établies dans la manière dont ils ont réagi, celles-ci devraient être replacées, prévient le communiqué, « dans le contexte général d'aveuglement de la société face au drame de la pédophilie ».

« Il n'y a pas eu de dysfonctionnements complices et voulus de la part des évêques accompagnateurs et, s'ils ont failli, c'est par manque d'information », insiste Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse et désormais responsable de la communauté depuis qu'elle a été érigée en association publique de fidèles de droit diocésain. Le communiqué souligne la volonté de la communauté de poursuivre « un processus non seulement de clarification et d'assainissement, mais de restructuration en profondeur et de refondation ».

CLAIRE LESEGRETAÏN

(1) *Le Silence et la Honte*, Éd Michel Lafon, 260 p., 17,95 €.

## ENTRETIEN GÉRARD TESTARD, président de Fondacio de 1991 à 2008

### « Une communauté doit pouvoir demander pardon pour les fautes collectives commises »

► En 1991, la communauté « Fondations du monde nouveau » a connu une grave crise interne qui, comme pour Les Béatitudes a abouti au départ de son fondateur, et de plusieurs membres de la communauté.

► Durant dix-sept ans, Gérard Testard a travaillé à refonder la communauté qui a pris en 2000 le nom de Fondacio.

**Quelles sont les étapes indispensables qu'une communauté doit franchir pour se refonder tant sur le plan spirituel que structurel ?**

**Gérard Testard :** Une communauté se fonde sur plusieurs générations, il faut du temps pour qu'elle atteigne sa maturité. Il n'est pas anormal qu'il y ait des ajustements sur sa manière de vivre son rapport au monde, à l'Église, et sur la vie interne de la communauté. Pour certaines communautés, cela se traduit par des crises qui obligent à passer par une forme de mort et de résurrection. Mort à un certain type de fonctionnement, mort à notre propre péché dans l'émergence de pratiques psycho-spirituelles mal équilibrées, de formes de domination, de perversions, de non-respect du for interne. Si le charisme de la communauté est un don de Dieu, il faut revenir à ce don, pour le recevoir à nouveau.

**Il s'agit donc avant tout de reconnaître les fragilités qui ont mené à des dérives, voire des délits ou des crimes ?**

**G. T. :** Cette reconnaissance, qui peut aboutir à des départs, doit déboucher sur des réajustements accompagnés d'une mise en place de formations là où il y a des faiblesses, dans le domaine psychologique, mais aussi juridique... À Fondacio, nous avons mis en place une douzaine de commissions auxquelles pour chacune ont participé un ou deux théologiens, afin d'analyser les événements et de redéfinir, dans chaque domaine, les fondements de la communauté en confrontant notre expérience aux questions des théologiens, afin de savoir si nous pouvions continuer sur la voie initiale ou s'il fallait dans tel ou tel domaine (spiritualité, gouvernance, action, mission, discernement...) modifier notre manière de faire. Le tri s'est fait.

**C'est un processus très long.**

**G. T. :** À Fondacio, après la crise qui a abouti au départ du fondateur de la communauté et de plusieurs de ses membres, j'ai pensé qu'il durerait dix ans. Il a duré plus longtemps et il n'est pas terminé. Il ne s'agit pas d'abord d'apporter des correctifs ecclésiastiques ou canoniques. Il s'agit, et c'est plus compliqué, de replonger dans une expérience et de ré-accueillir ce que Dieu a donné. Pendant ce long processus, nous ne

nous sommes pas regardés nous-mêmes, nous avons continué la mission en acceptant de s'exposer à d'autres, d'être regardés. Leur regard nous a permis d'affermir notre charisme, d'être non pas dans le fusionnel mais dans la communion, avec notre identité propre. Nous avons aussi organisé le dialogue au

sein de la communauté, avec une véritable pédagogie, afin que chacun puisse dire ses souffrances, ses perceptions, les questions qu'il se posait. Une communauté doit également pouvoir demander pardon, en tant que communauté, pour les fautes collectives commises.

RECUEILLI PAR MARTINE DE SAUTO

## PAROLES JACQUES ARÈNES

Psychanalyste, membre du Conseil famille et société de la Conférence des évêques de France

« On ne peut imaginer qu'il y ait eu une méconnaissance complète »

« Pour se reconstruire, les membres de la communauté des Béatitudes vont avant tout devoir accomplir un réel travail de mémoire, et de réalisme, revenir sur ce qui s'est passé pour comprendre comment cela a pu se passer. On ne peut imaginer qu'il y ait eu une méconnaissance complète des actes graves commis. D'une manière qui n'était pas forcément volontaire et consciente, ils ont adopté des attitudes d'évitement, mis en place un pacte dénégatif qui leur a permis de dénier ces faits, comme cela se passe lorsqu'un groupe a une fragilité interne, une dépressivité, et s'en remet à ses leaders, à ceux qui portent la force de la communauté et rassurent. Chacun va donc devoir se demander : en quoi je n'ai pas voulu voir ? Ce travail de mémoire, qui est aussi un travail de maturation, seules les personnes concernées peuvent le faire. La réalité externe, judiciaire et romaine, devrait les y aider. Ensuite, pour se reconstruire en interne, la communauté va d'abord devoir regarder en quoi ses fondations sont fissurées. Mais elle ne pourra retrouver confiance que si les personnes en cause prennent la mesure de leur responsabilité, reconnaissent l'étendue des dégâts, et le système relationnel qui a présidé à ces dégâts et leur a permis de durer. »

RECUEILLI PAR M. DE S.

## EN BREF

### TERRE SAINTE

#### Le patriarche latin de Jérusalem autorise la messe tridentine

Le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Fouad Twal, a publié un décret autorisant la célébration de la messe sous la forme extraordinaire du rite romain. « *L'eucharistie est toujours célébrée selon la forme ordinaire du Missel romain mais, à la demande de pèlerins qui viennent sur les lieux saints, la célébration de l'eucharistie selon la forme extraordinaire peut avoir lieu* », indique le Patriarcat.

### CANADA

#### La Conférence des évêques appelle à la fin des violences au Nigeria

Mgr François Lapiere, président du Comité sur les droits humains de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), a adressé une lettre à Iyorgwuese Hagher, du Haut-Commissariat (ambassade) du Nigeria au Canada, dans laquelle il exprime son inquiétude face aux attaques récemment perpétrées contre des églises et des mosquées par la secte Boko Haram, au Nigeria.

### ROME

#### Le pape demande de prier davantage avec les psaumes

Hier, lors de l'audience du mercredi, Benoît XVI a clos un bref cycle de catéchèse sur les psaumes, entamé début septembre. L'occasion pour le pape de demander aux fidèles d'utiliser plus souvent ces « précieuses prières » de la Bible.

### GRÈCE

#### Un moine orthodoxe controversé va financer des œuvres de charité

Le moine orthodoxe Ephraïm, protagoniste d'un retentissant scandale immobilier en Grèce dans lequel il a été condamné à dix mois de prison avec sursis, va soutenir financièrement l'Église de Grèce pour aider les foyers frappés par la crise. Le don, d'un montant non dévoilé, va renforcer un programme de distribution de biens de première nécessité à des foyers précarisés.

## AGENDA

### PARIS

**Colloque.** Le 19 novembre, de 9 heures à 17 h 30, un colloque aura lieu au Palais du Luxembourg : « La France et les maronites, regards croisés », organisé par le Centre maronite de documentation et de recherche. Plusieurs tables rondes en présence d'historiens et d'enseignants : Maronites et chrétiens d'Orient, Les maronites et la France, Maronites et modernité, Les maronites à travers le monde. Avec la participation de Jean-Christophe Ploquin, rédacteur en chef adjoint à *La Croix* (entrée sur invitation).

**PROGRAMME COMPLET :** voir sur [www.cmdfrance.org](http://www.cmdfrance.org).  
TÉL. : 01.43.29.47.60.